

**Modifications temporaires de la politique et des programmes du Bureau pour l'indépendance de la famille (OFI)
face à la COVID 19, P.L 116-159, P.L. 116-260, ou P.L. 117-2**

Créé le 6 avril 2020

Dernière mise à jour le 1er septembre 2021

SNAP - Programme Complément alimentaire - Assistance nutritionnelle

- Depuis le mois d'avril 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les foyers dont le montant budgété est d'au moins 1 USD recevront au minimum l'avantage maximal pour la taille de leur foyer.
- Depuis le mois de mai 2021 et jusqu'à nouvel ordre, les foyers dont le montant budgété est d'au moins 1 USD recevront au moins 95 USD de plus que leur prestation budgétée.
- Les foyers qui reçoivent un montant de prestation maximal ou minimal recevront une augmentation de 15 % pour les mois de janvier à septembre 2021. Tous les foyers recevant un montant entre la prestation minimale et maximale verront une augmentation plus importante.
- Les demandes, les recertifications et les rapports semestriels peuvent être autorisés par téléphone.
- La prestation de complément de salaire aux travailleurs (*Worker Supplement Benefit*, WSB) a augmenté et est passée de 50 USD à 100 USD par mois jusqu'en mars 2022.
- Les entretiens pour les demandes et les recertifications sont annulés jusqu'à nouvel ordre, sauf si des informations doivent être clarifiées.
- Les étudiants qui sont dans un programme d'alternance études-travail financé par le gouvernement fédéral ou qui ont une contribution familiale attendue (Estimated Family Contribution, EFC) de 0 USD basée sur le [Guide de la formule EFC](#) peuvent être éligibles au complément alimentaire.
- Nous collaborons avec le Département de l'Éducation (*Department of Education*, DOE) pour distribuer les prestations P-EBT (prestations liées à la pandémie) de l'été. Il s'agit d'une prestation alimentaire de 375 USD pour chaque étudiant éligible et est provisoirement prévue en octobre. Selon les modèles d'apprentissage des écoles, une prestation P-EBT peut être distribuée pour l'année scolaire 2021-2022. Nous fournirons plus d'informations sur le site du Département de la Santé de l'État du Maine à la page dédiée au programme du complément alimentaire : <https://www.maine.gov/dhhs/ofi/programs-services/food-supplement> lorsqu'elles seront disponibles.

MaineCare - Medicaid - Assistance médicale

- La plupart des couvertures d'assistance pour enfants ou adultes resteront valables pendant la situation d'urgence sanitaire publique nationale.
- La vérification verbale (auto-attestation) est autorisée pour la plupart des exigences.
- Aucun paiement de prime pour les programmes avec primes.

TANF - Assistance temporaire pour les familles nécessiteuses - aide en espèces pour les familles

- Aucun entretien en personne ne sera requis, à moins que le demandeur ne le souhaite.

Rappels importants

- Le numéro de la ligne d'Assistance générale est le **1-800-442-6003**.
- Il est toujours possible pour un bénéficiaire au programme SNAP (Programme Complément alimentaire) d'autoriser une autre personne de confiance à utiliser sa carte EBT pour acheter des produits de première nécessité pour son foyer SNAP. Cette personne a seulement besoin de la carte et du code PIN.
- Restez en contact avec OFI, en ligne ou par téléphone et signalez les changements de votre situation lorsqu'ils surviennent.

Pour en savoir plus sur les communications OFI, les options pour les demandes et les dernières mises à jour du programme, consultez la page du Bureau pour l'indépendance de la famille sur le site du Département de la Santé et des services sociaux :

www.maine.gov/dhhs/ofi

Pour plus d'informations sur les ressources liées au coronavirus du Département de la Santé et des Services sociaux, consultez :

www.maine.gov/dhhs/coronavirus-resources.shtml

Le présent document continuera d'être mis à jour. Veuillez vérifier régulièrement pour obtenir les dernières informations.